

Section Bac	Comptabilité		
Nom de l'UE	Pratique de la TVA		
Nom du professeur	François Mennig		
Niveau	4	Unité déterminante	Oui
Nombre de périodes	50	Pré requis pour	Néant
Langue de cours	français	Crédits ECTS	4

Objectifs du cours

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- d'appréhender des opérations commerciales complexes dans un cadre international, sous l'angle de la TVA de manière théorique et pratique.

Contenu du cours

- Analyse de divers types d'assujettis
- Analyse des diverses opérations taxables
- Détermination des règles de localisation applicables en matière de TVA
- Détermination des causes d'exemption applicable
- Détermination du redevable de la TVA
- Examen des règles applicables en matière de droit à déduction
- Examen des diverses imputations dans la déclaration à la TVA ordinaire et spéciale
- Comportement de l'assujetti face et suite à un contrôle TVA

Méthodologie

- Examen des dispositions du Code de la TVA et des arrêtés d'exécution
- Mise en situation pratique au moyen de divers cas avec résolution théorique et pratique

Supports

- Syllabus
- Formulaires administratifs courants
- Code de la TVA

Acquis d'apprentissage

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

face à des situations - problèmes relatives aux procédures et aux règles d'une gestion T.V.A., pour une entreprise, et en tenant compte des principes légaux fondamentaux y afférents,

- De déterminer le type d'assujettissement et les opérations assujetties ;
- D'établir la déclaration à la TVA et les documents connexes, y compris pour les opérations internationales complexes, en identifiant clairement leurs éléments ;
- De concevoir une démarche pertinente dans la régularisation d'un litige avec l'administration

Evaluation

Examen écrit

Pondération

Travaux de 1ere session	Evaluation de 1ere session	Travaux de 2de session	Evaluation de 2de session
/	100 %	/	100 %